

The background features large, dark silhouettes of people of various ages and genders. At the top, a woman is shown in profile, looking towards the left. Below her, two men are depicted in conversation. In the center, a woman is shown from the back, looking towards the left. To the right, a woman is shown in profile, looking towards the left. At the bottom, a row of silhouettes shows a man sitting on a stool, a group of people standing, and a man using a walker. The text is centered over these silhouettes.


**FORUM DES
GÉNÉRATIONS**

A small, light-colored silhouette of a family consisting of a man, a woman, and a child, positioned above the text.

Cahier du participant

12, 13 et 14 octobre 2004

Graphisme de la page couverture :
Emergia design communications inc.

Dépôt légal — 2004
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-43290-8

© Gouvernement du Québec, 2004





TABLE DES MATIÈRES

Message du premier ministre	5
Message des coprésidents des forums en région Place aux citoyens.....	7
1. Introduction	9
2. Démarche	11
3. Pourquoi un Forum des générations	13
3.1. Les objectifs du forum	13
3.2. Le thème du forum	13
3.3. Deux grands défis à relever pour tout le Québec	14
3.3.1. Le fléchissement de la courbe démographique	14
3.3.2. L'état des finances publiques	14
4. Programme	15
5. Participants	17
5.1. Les élus	17
5.2. Les leaders nationaux	17
6. Contexte et enjeux	19
6.1. Le chemin parcouru	19
6.2. Des changements démographiques déjà en cours	22
6.3. Les finances publiques dans un état précaire.....	26
6.4. Des pistes de réflexion pour les échanges du 13 octobre.....	32
7. Déroulement	33
7.1. L'animation	33
7.2. Les règles de fonctionnement	33
7.3. La gestion du temps de discussion	34
7.4. Le plan de la salle des délibérations	36
8. Logistique	37
8.1. Le lieu du Forum des générations	37
8.2. Le plan de localisation	37
8.3. L'inscription	38
8.4. L'hébergement.....	38
8.5. Le transport	38
8.6. Les repas	38
8.7. Les services offerts sur place	38
9. Médias	39
9.1. Les salles réservées aux médias.....	39
9.2. La circulation des journalistes et de l'information.....	39
9.3. Les rencontres avec les médias	39
10. Secrétariat des forums.....	41
Annexe	43



MESSAGE DU PREMIER MINISTRE



Ce qui fait la force d'un peuple, c'est la capacité des femmes et des hommes qui le constituent de se réunir, au-delà de leurs différences, de leurs divergences et de leurs intérêts propres, pour affirmer leur désir de continuer à vivre et à grandir ensemble.

Le peuple du Québec fait aujourd'hui face à deux grands défis : l'état des finances publiques et les changements démographiques. Le faible taux de natalité, l'augmentation du coût des services de santé, ainsi que la diminution du nombre de travailleurs permettant de financer et de dispenser ces services annoncent une pression financière sur le Québec.

Plusieurs sociétés occidentales se trouvent face à ces défis que représentent les finances publiques et la démographie. Mais la situation du Québec est particulière. Notre petit nombre relatif à l'échelle continentale nous commande d'agir rapidement.

Nous nous réunissons dans ce Forum des générations pour trouver la façon de relever ces défis incontournables tout en nous appuyant sur les valeurs qui ont fait notre force et qui nous ont permis d'affirmer notre identité. Nous nous réunissons en tant qu'héritiers de ceux qui ont bâti ce Québec unique et en tant que fiers parents de ceux à qui nous allons léguer ce Québec.

Au nom de tous les Québécois, je vous remercie d'être présents à ce rendez-vous. Je salue votre courage, celui de la remise en question. Je salue votre vision de la solidarité pour que le Québec *brille parmi les meilleurs*.

Jean Charest

Premier ministre du Québec



MESSAGE DES COPRÉSIDENTS DES FORUMS EN RÉGION PLACE AUX CITOYENS



Le premier ministre du Québec, monsieur Jean Charest, nous a confié, le printemps dernier, le mandat d'informer les Québécois des deux incontournables défis que posent pour notre qualité de vie le fléchissement de la courbe démographique et la situation des finances publiques.

Depuis mai dernier, nous avons donc entrepris d'exposer franchement cette situation partout au Québec, dans le cadre des forums en région Place aux citoyens. Les conférences régionales des élus ont été les partenaires privilégiées de la tenue de ce dialogue direct avec les Québécois. Nous avons entendu, tel qu'il avait été convenu, plus de 2 500 citoyens, élus et leaders, proposer avec conviction des solutions courageuses et novatrices.

Pour une meilleure prise en charge de leur avenir, les citoyens souhaitent des solutions appliquées en fonction de valeurs et de principes qui sont autant d'assises de la société québécoise : la solidarité, la justice sociale, l'équité entre les générations, le respect des bâtisseurs, la responsabilisation des citoyens et des partenaires, ainsi qu'une souplesse et une flexibilité accrues de l'action gouvernementale. C'est indéniable, les citoyens veulent assumer davantage de responsabilités pour assurer le développement de leur région.

Il incombe maintenant aux participants du Forum des générations de travailler à préparer le Québec de demain, à la hauteur des aspirations des citoyens et des citoyennes du Québec.

Line Beauchamp

Pierre Shedleur



1. INTRODUCTION

Le présent cahier a été conçu à l'intention du participant pour lui servir d'outil de travail et de référence tout au long des activités du Forum des générations. Il comporte de l'information sur le déroulement du forum et ses objectifs, sur les sujets inscrits au programme, de même que sur la logistique entourant la tenue de l'événement.

Par ailleurs, le Cahier du participant permettra à l'organisme invité de préparer des prises de position et de proposer des solutions aux deux défis que posent la démographie et la situation des finances publiques.



2. DÉMARCHE

Pendant la première année de son nouveau mandat, le gouvernement du Québec a donné suite à l'avis du Vérificateur général du Québec, émis en 2001, l'enjoignant d'informer la population des conséquences directes du fléchissement de la courbe démographique et de l'état des finances publiques sur les services qui lui sont offerts :

Bon nombre de risques associés aux changements démographiques ont, en définitive, une incidence sur les finances publiques ou sur le financement des régimes publics. Ainsi, les conséquences d'une gestion inadéquate de ces risques pourraient être majeures.

Le Vérificateur général du Québec. *Rapport à l'Assemblée nationale pour l'année 2000-2001, tome II, page 31.*

Il recommande également :

...de communiquer périodiquement une information étoffée aux parlementaires et à la population sur les risques et leurs effets prévisibles afin que tous les intéressés soient associés à une réflexion sur le sujet.

Ibid., tome II, paragraphe 2.114.

C'est ce qui a été fait dans le cadre des forums Place aux citoyens et qui culminera avec la tenue du Forum des générations, en octobre 2004.

Les grandes étapes

Le gouvernement québécois a engagé un dialogue soutenu sur les deux grands défis de la démographie et des finances publiques, selon un parcours de discussion en quatre étapes :

- Les forums en région Place aux citoyens ont permis des discussions, dans chaque région du Québec, avec la population et ses leaders régionaux, en étroite collaboration avec les conférences régionales des élus (CRÉ).
- Un groupe consultatif, mis sur pied par le premier ministre, a été invité à dégager une compréhension commune des deux défis et à définir les pistes de solution susceptibles d'orienter les politiques gouvernementales.



- Les présidents des CRÉ ont rendu compte au premier ministre des pistes de solution issues des forums au cours d'une rencontre tenue à l'Assemblée nationale, le 29 septembre dernier.
- Au Forum des générations, le premier ministre du Québec rassemblera autour de lui des parlementaires québécois, les présidents des conférences régionales des élus et plusieurs leaders de la société québécoise pour une lecture commune de ces deux principaux défis.

Constats

Tel qu'il a été convenu, plus de 2 500 élus, leaders et citoyens, se sont exprimés sur les deux défis, le fléchissement de la courbe démographique et l'état des finances publiques, à travers le spectre des quatre thèmes abordés lors des forums Place aux citoyens dans chacune des régions du Québec : la santé et les services sociaux ; l'éducation, la formation et l'emploi ; le développement économique, régional et durable ; la famille et le développement social.

Partout au Québec, les citoyens ont reconnu l'importance des défis, qui impliquent des changements incontournables. Cela nécessitera de faire les choses autrement, mais pas n'importe comment. Les citoyens et citoyennes nous ont dit partout combien ils sont fiers des valeurs qui nous ont guidés jusqu'à présent. Ils nous ont également demandé de les conjuguer avec certains principes dans notre réflexion sur le Québec de demain.

Ces valeurs à protéger sont : la solidarité, la justice sociale, l'équité entre les générations et la famille comme fondement de société. Par ailleurs, la responsabilisation individuelle et collective, la souplesse dans les façons de faire, le partenariat, la création de la richesse dans un cadre de développement durable, l'innovation, l'occupation du territoire et l'information des citoyens et des citoyennes sont les principes qui doivent nous guider dans notre action.

Ces valeurs et ces principes sont susceptibles de nous éclairer au cours de nos délibérations, au **Forum des générations**.



3. POURQUOI UN FORUM DES GÉNÉRATIONS

3.1. Les objectifs du forum

Le forum national a pour objet de débattre des deux grands défis que sont les changements démographiques et l'état des finances publiques.

Trois objectifs sont visés:

- Permettre une lecture commune des deux grands défis.
- Susciter l'engagement des participants afin qu'ils contribuent à relever collectivement les défis auxquels les Québécois font face.
- Convenir de la suite des travaux en ce qui regarde les enjeux sur lesquels nous devons réfléchir, convenir d'une stratégie ou encore passer à l'action.

3.2. Le thème du forum

Le thème retenu est celui des « générations ». Il découle de la volonté clairement exprimée par tous les forums en région de respecter le plus possible ce qui a été érigé par les bâtisseurs du Québec moderne. Les forums Place aux citoyens ont aussi mis en relief notre responsabilité face aux jeunes et aux générations à venir dans les décisions que nous allons prendre et les gestes que nous allons poser pour relever les deux grands défis.

L'équité intergénérationnelle sera donc une valeur incontournable au cœur des échanges, les 12, 13 et 14 octobre. Le choix des participants du forum national a d'ailleurs tenu compte de la réalité intergénérationnelle.



3.3. Deux grands défis à relever pour tout le Québec

3.3.1. Le fléchissement de la courbe démographique

Les perspectives démographiques du Québec sont préoccupantes. La baisse de la natalité, le vieillissement de la population et l'apport insuffisant de l'immigration se conjuguent pour affecter l'équilibre démographique sur lequel ont été conçus, financés et développés nos services publics. Certaines régions vivent déjà difficilement cette transformation démographique.

Le redressement de la situation exigera une collaboration harmonieuse entre les différentes générations de Québécoises et de Québécois. Il nécessitera une **prise de conscience partagée** du problème, de même que la **définition des enjeux** qu'il faudra relever pour s'adapter en toute équité à cette transformation de notre démographie.

3.3.2. L'état des finances publiques

Au cours des dernières décennies, l'offre de services publics a progressé grâce à une croissance importante et soutenue de la richesse collective des Québécois. En raison des changements démographiques prévus, il est réaliste de croire que les dépenses des programmes existants s'accroîtront plus rapidement que les revenus de l'État. Cet écart contribuera à compromettre davantage l'équilibre déjà fragile des finances publiques.

Plus que jamais, il est devenu nécessaire de convenir ensemble que **certains enjeux présentent maintenant un caractère incontournable**. Diverses solutions sont possibles. Selon l'adhésion recueillie, nous pourrions décider de **poursuivre notre réflexion, de convenir d'une stratégie ou encore de passer à l'action**. L'important est de s'engager ensemble dans une voie qui permette d'assurer à toutes les générations de Québécoises et de Québécois des services de qualité.



4. PROGRAMME

Mardi 12 octobre 2004

- 13 h 30 Inscription des participants
- 15 h 30 Accueil par l'animateur et présentation du déroulement du forum
- 15 h 45 Ouverture du Forum des générations par le premier ministre du Québec, monsieur Jean Charest
- 16 h 05 Aperçu de la question démographique et de celle des finances publiques dans le monde
- 16 h 10 Portrait des deux grands défis par monsieur Pierre Shedleur, coprésident des forums en région Place aux citoyens et président du groupe consultatif sur l'état des finances publiques et les changements démographiques
- 16 h 35 Présentation des attentes des citoyens par madame Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications et coprésidente des forums en région Place aux citoyens
- 16 h 55 « Un Québec à préserver pour toutes les générations »
Tour de table sur les valeurs, principes et façons de faire qui guideront le Québec de demain
- 19 h 15 Conclusion par le premier ministre du Québec, monsieur Jean Charest
- 19 h 20 Information sur le déroulement du mercredi
- 19 h 30 Ajournement

Mercredi 13 octobre 2004

- 7 h Accueil
- 8 h Ouverture de la journée par l'animateur et rappel du déroulement
- 8 h 05 « Les changements démographiques : un défi qui nous concerne tous »
Tour de table – Constats sur les changements et définition des principaux enjeux sur lesquels nous devons soit réfléchir, soit convenir d'une stratégie ou encore passer à l'action



- 10 h Pause
- 10 h 20 « Les changements démographiques : un défi qui nous concerne tous »
Suite du tour de table
- 12 h 05 Déjeuner
- 13 h 30 « Les finances publiques : un défi d'équité entre les générations »
Tour de table – Définition des principaux enjeux sur lesquels nous devons soit réfléchir, soit convenir d'une stratégie ou encore passer à l'action
- 15 h 30 Pause
- 15 h 50 « Les finances publiques : un défi d'équité entre les générations »
Suite du tour de table
- 17 h 30 Dîner
- 18 h 30 Les enjeux incontournables – séance de travail à huis clos
- 20 h 30 Ajournement

Jeudi 14 octobre 2004

- 7 h 30 Accueil
- 8 h 30 Ouverture de la journée par l'animateur et information sur le déroulement
- 8 h 35 « Des enjeux incontournables pour tous »
Discussion sur les enjeux incontournables et sur la contribution des organismes à la recherche de solutions
- 10 h Pause
- 10 h 20 « Des enjeux incontournables pour tous »
Suite des discussions
Conclusion
- 12 h 30 Conclusion du Forum des générations et discours du premier ministre du Québec, monsieur Jean Charest
- 13 h 30 Conférence de presse



5. PARTICIPANTS

Le premier ministre, les coprésidents des forums en région, plusieurs membres du gouvernement et de l'Assemblée nationale, les présidents des CRÉ ainsi que de nombreux leaders d'organismes nationaux sont au nombre des participants invités au forum national.

De plus, un nombre restreint de personnes agissant à titre conseil auprès des participants pourront être présentes dans la salle des délibérations. On trouvera la liste des invitations présentée en annexe.

5.1. Les élus

Les élus du gouvernement

Les ministres touchés par les enjeux des discussions participeront au forum national. Ceux-ci auront le droit d'être accompagnés de deux conseillers ; ces derniers ne pourront toutefois prendre la parole.

Les partis de l'opposition

Trois représentants de l'opposition officielle et un représentant de l'Action démocratique du Québec sont invités à participer au forum national. Ils auront le droit d'être accompagnés chacun d'un conseiller ; celui-ci ne pourra toutefois prendre la parole.

Les présidents des CRÉ

Les 21 présidents des CRÉ sont également invités au forum national. Ils occuperont en alternance les cinq sièges qui leur seront attribués à la table des délibérations. Chaque président pourra être accompagné par un autre membre de la CRÉ ou par le directeur général. Cependant, ces derniers ne pourront prendre la parole.

Les maires de Montréal et de Québec

Les maires de Montréal et de Québec siégeront également à la table du forum. Ces derniers auront le droit d'être accompagnés d'un conseiller, sans droit de parole.

5.2. Les leaders nationaux

Des organismes nationaux issus, notamment, des milieux syndicaux, institutionnels et communautaires, ainsi que du monde des affaires, sont attendus au forum national. D'autres organismes représentant les régions, les jeunes et les aînés sont également invités au forum. Les membres du groupe consultatif du forum national siégeront, sauf exception, à titre de représentants d'organismes nationaux.

Chaque dirigeant invité pourra être accompagné d'un conseiller, sans droit de parole.



6. CONTEXTE ET ENJEUX

Le Québec a connu un essor important depuis 1960. Il faut être fier du chemin parcouru. Le Québec dispose aujourd'hui d'une économie moderne, ouverte sur le monde. Le Québec est également l'une des sociétés les plus progressistes sur le plan social.

Cependant, le Québec d'aujourd'hui fait face à deux grands défis. D'abord, ses finances publiques sont dans un état fragile. Le Québec doit effectuer des changements dès maintenant afin que ses ressources financières soient suffisantes pour assurer la pérennité et le maintien de la qualité des services publics actuels.

De plus, le défi des finances publiques est amplifié par les changements démographiques. Ces phénomènes risquent de nuire à la compétitivité de notre économie et de faire augmenter sensiblement le coût des services publics.

Que pouvons-nous faire pour relever ces deux grands défis?

Le présent chapitre vise à préparer les participants aux discussions des séances de travail des 13 et 14 octobre. On trouvera d'abord quelques faits saillants sur le chemin parcouru, notamment dans les domaines de l'économie, de la santé et de l'éducation, puis des données sur les changements démographiques en cours, ainsi qu'un survol de l'état des finances publiques. Le chapitre se termine par la présentation de pistes de réflexion devant guider la discussion pendant les séances de travail.

6.1. Le chemin parcouru

Avant de s'attaquer aux défis à relever, il faut se rappeler le chemin parcouru ensemble. En effet, le Québec dispose aujourd'hui d'une économie parmi les plus modernes du monde. Il peut aussi s'enorgueillir de services publics de qualité, notamment sur le plan de la santé et de l'éducation.

Sur le plan économique, le Québec a connu des succès indéniables qui doivent être rappelés

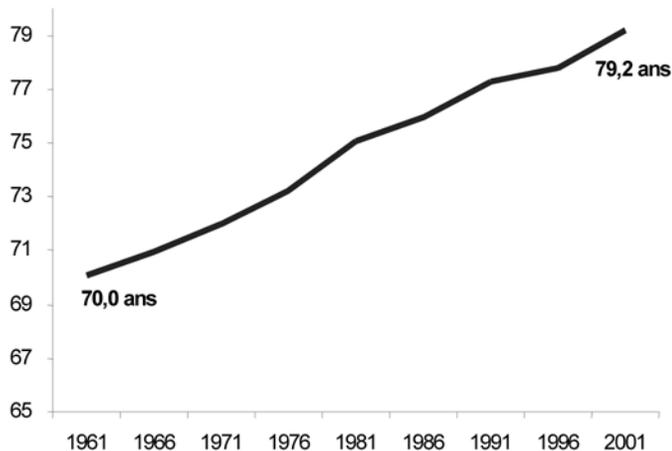
- *Le PIB du Québec par habitant surpasse celui du Japon, de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni. Il est supérieur de 10 % à la moyenne de celui des pays de l'OCDE.*
- *Il n'y a jamais eu autant de Québécois sur le marché du travail. Notre taux de chômage est historiquement bas.*



- *L'économie québécoise s'est grandement diversifiée avec le temps. Elle se caractérise aujourd'hui par une forte présence des industries de haute technologie (48 % des exportations canadiennes manufacturières de produits de haute technologie).*
- *Le Québec est le sixième exportateur sur le marché américain, devant le Royaume-Uni et la Corée du Sud.*
- *Le taux d'activités en matière de recherche-développement est plus élevé au Québec que ce qui est observé en moyenne dans les pays de l'OCDE, du G7 et de l'Union européenne.*
- *Le Québec dispose de ressources naturelles abondantes : hydroélectricité, forêts, mines.*
- *Des institutions telles que le Cirque du Soleil, l'Orchestre symphonique de Montréal et le Festival de jazz de Montréal contribuent au rayonnement culturel international du Québec.*

Sur le plan de la santé, des services qui contribuent au mieux-être des Québécois

Espérance de vie à la naissance, Québec,
de 1961 à 2001 (années)



Source : Institut de la statistique du Québec.

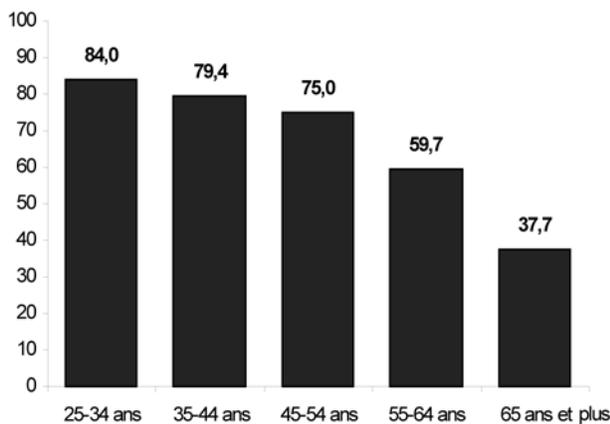
Le système de santé et de services sociaux du Québec est un symbole de nos valeurs et un acquis pour toute la population ; il a grandement contribué à améliorer la santé des Québécois au cours des quarante dernières années. De plus, sa qualité et l'accès universel qu'il comporte font de ce système un atout important pour les entreprises désireuses de faire affaire au Québec.



Les Québécois sont déterminés à préserver le caractère public de leur système de santé et de services sociaux et à transmettre cet héritage aux générations futures. Cependant, le Québec devra surmonter les risques qui pèsent actuellement sur la survie à long terme de son système de santé et de services sociaux en s'adaptant au changement rapide de la composition de sa population et en contrôlant la hausse constante du coût des services.

Sur le plan de l'éducation, une formation accessible et de haut niveau

Pourcentage de la population possédant un diplôme d'études secondaires selon le groupe d'âge, Québec, 2001



Le Québec dispose d'un système d'enseignement de bonne qualité.

Des progrès considérables ont été réalisés en matière de scolarisation. De plus en plus de jeunes terminent leurs études et peuvent accéder à l'enseignement supérieur. En effet, en 2001, 84 % des personnes de 25 à 34 ans possédaient un diplôme d'études secondaires, comparativement à seulement 38 % chez les personnes de 65 ans et plus.

La formation et l'éducation sont les éléments clés qui permettent de construire une société moderne et accueillante. Le Québec a besoin d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et répondant aux critères du monde de demain afin de favoriser le passage vers l'économie du savoir.

Il faut cependant constater qu'un nombre trop élevé de jeunes éprouvent toujours des difficultés majeures de cheminement scolaire et de persévérance aux études.

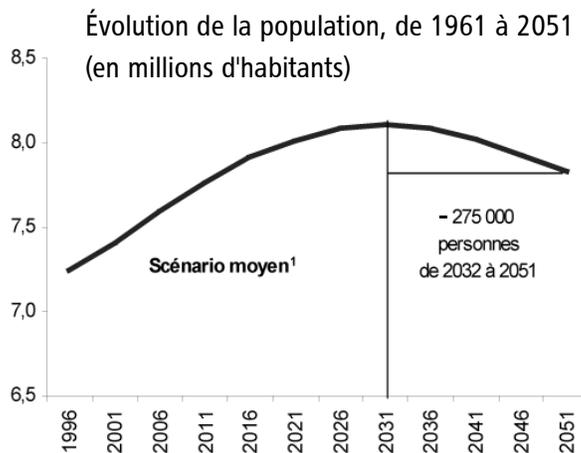
Ces constats démontrent que le Québec est capable de réaliser de grandes choses et de se relever les manches. Nos réalisations sont cependant à risque en raison des changements démographiques en cours et de l'état précaire de nos finances publiques. Le Québec doit relever avec succès ces défis.



6.2. Des changements démographiques déjà en cours

En ce qui concerne les décisions à prendre, il faut garder à l'esprit que la société québécoise connaît des changements démographiques majeurs qui vont conditionner en bonne partie son avenir : la population vieillit et le taux de natalité est bas.

L'ensemble de la population du Québec pourrait diminuer dès 2032

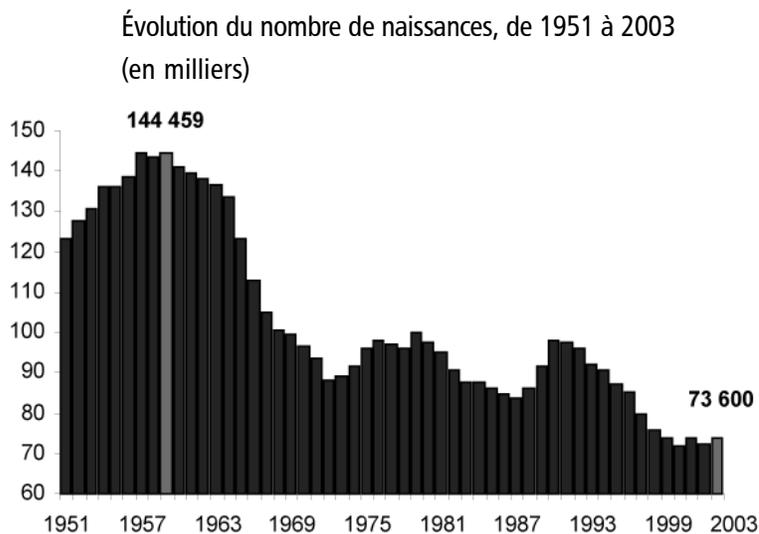


Source : Institut de la statistique du Québec.

L'Institut de la statistique du Québec prévoit que la population québécoise devrait diminuer à partir de 2032.

D'ici là, la croissance annuelle moyenne serait limitée à 0,1 % par année, soit largement moins que le 1,0 % annuel des vingt-cinq dernières années.

Au Québec, le nombre de naissances a diminué de moitié en quarante ans



Source : Institut de la statistique du Québec.

Entre 1959 et 2003, le nombre annuel de naissances est passé de 144 459 à 73 600.

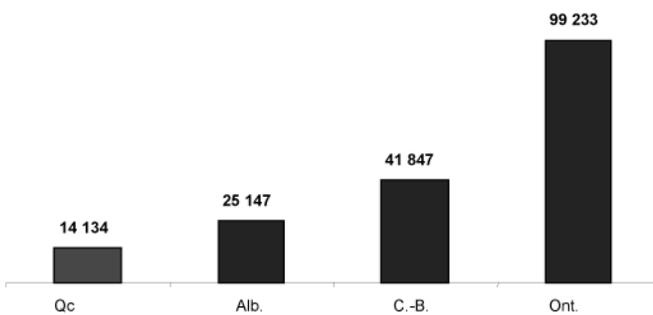
Le taux de natalité a chuté fortement depuis les années soixante. L'accroissement naturel de la population (le nombre de naissances moins le nombre de décès) est ainsi six fois plus faible en 2003 qu'il ne l'était en 1959.

1. Le scénario moyen de l'Institut de la statistique du Québec repose sur les hypothèses suivantes : un taux de fécondité de 1,5 enfant par femme, un solde migratoire international de + 28 000 personnes et un solde migratoire interprovincial de - 9 000 personnes.



Des mouvements migratoires insuffisants pour maintenir la croissance de la population

Soldes migratoires nets² observés au Québec et dans certaines provinces canadiennes, de 1993 à 2003 (moyenne annuelle)



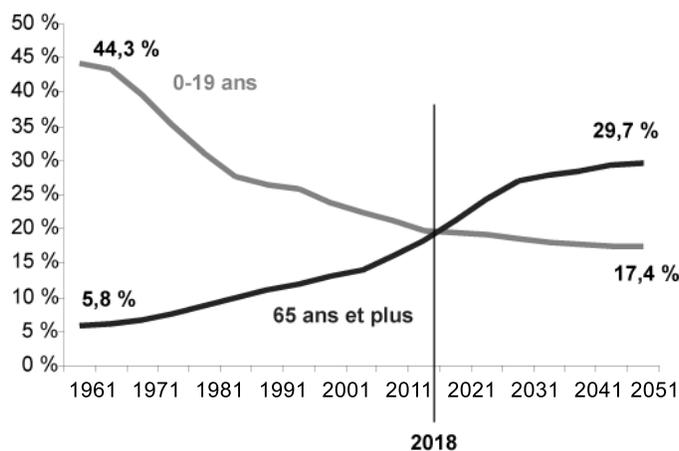
Source : Statistique Canada.

L'insuffisante contribution de l'immigration explique également la faible croissance de la population du Québec.

Des provinces beaucoup moins peuplées que le Québec, la Colombie-Britannique et l'Alberta, font mieux que nous à cet égard.

En raison de la diminution de la natalité et de l'accroissement de l'espérance de vie, la population vieillit rapidement

Évolution des jeunes (0-19 ans) et des plus âgés (65 ans et plus), de 1961 à 2051 (en pourcentage de la population du Québec)



Sources : Institut de la statistique du Québec.

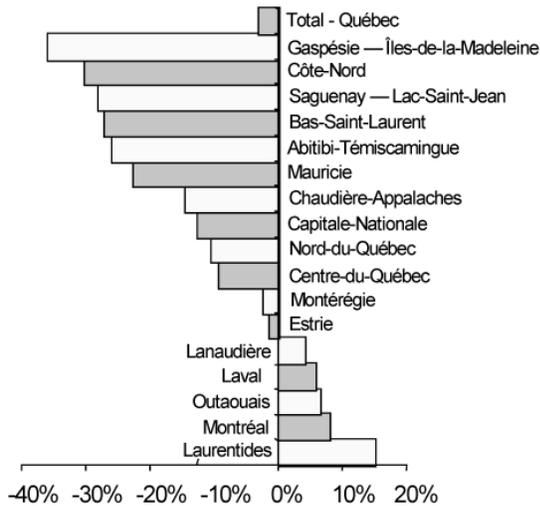
D'ici 30 ans, la proportion des 65 ans et plus doublera. En 2051, elle devrait atteindre 30 %. Durant la même période, la proportion des 0 à 19 ans diminuera pour se porter à 17 % de la population totale. C'est ainsi qu'en 2018, et pour la première fois au Québec, le nombre de personnes âgées dépassera celui des jeunes.

2. Écart entre le nombre de personnes entrant dans la province (immigration et mouvements interprovinciaux) et le nombre de personnes quittant la province.



Un déclin marqué de la population dans certaines régions

Variation en pourcentage de la population âgée de 15 à 64 ans, par région, de 2001 à 2026



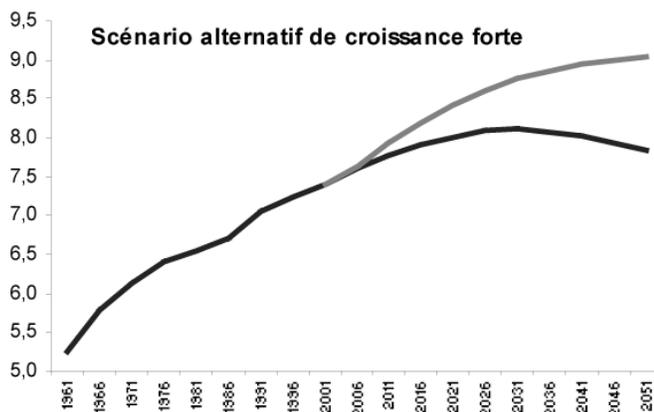
Source : Institut de la statistique du Québec.

Alors que certaines régions continueront de bénéficier d'une croissance de la population, certaines autres sont déjà touchées par un déclin démographique marqué et par un vieillissement plus rapide de la population.

Cette tendance s'accroîtra. Les deux phénomènes auront un impact considérable sur la vitalité des milieux. Ils expliquent déjà les pénuries de main-d'œuvre constatées dans certains secteurs.

Le déclin démographique n'est pas une fatalité... plus de naissances et plus d'immigrants arrêteraient le déclin appréhendé de la population

Évolution de la population selon deux scénarios possibles, de 1961 à 2051 (en millions d'habitants)



Source : Institut de la statistique du Québec.

Si le Québec bénéficiait d'un solde migratoire plus favorable et d'un nombre plus élevé de naissances, la situation projetée pourrait être sensiblement modifiée.

Le scénario alternatif de croissance forte³, de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), conduirait ainsi à prolonger, au-delà de 2051, la période de croissance de la population. Dès 2026, le Québec compterait au moins 500 000 habitants de plus.

3. Ce scénario repose sur les hypothèses suivantes : un taux de fécondité de 1,65 enfant par femme, un solde migratoire international de + 38 000 personnes et un solde migratoire interprovincial de - 3 000 personnes.

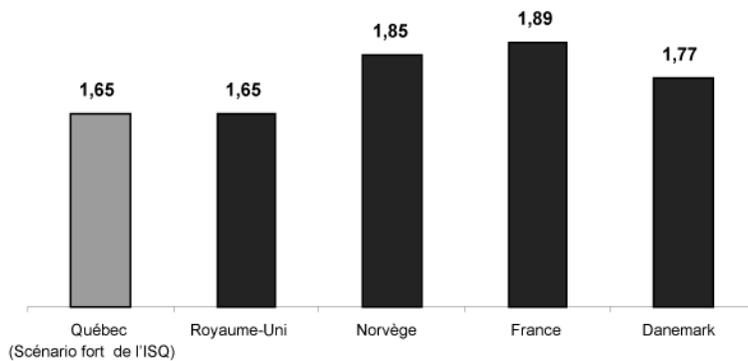


Le scénario alternatif de croissance forte n'a rien d'utopique, compte tenu de la situation observée dans certains autres pays

Indices de fécondité⁴

Scénario alternatif fort de l'ISQ et données observées dans certains pays d'Europe, 2000

L'indice de fécondité, du scénario alternatif fort de l'Institut de la statistique du Québec, n'a rien d'utopique puisqu'il se compare à ceux observés dans certains pays européens.



Sources : *Institut de la statistique du Québec ; Institut national d'études démographiques, France.*

4. Nombre d'enfants par femme.

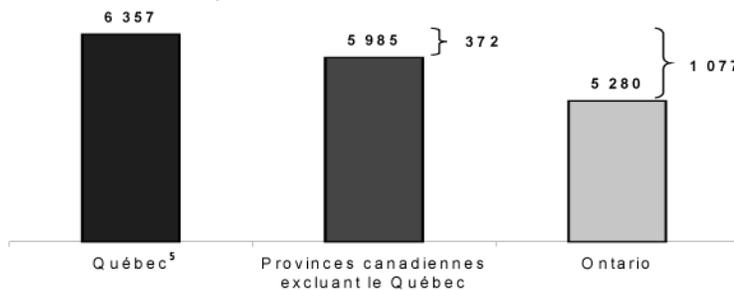


6.3. Les finances publiques dans un état précaire

Malgré les bonnes performances de l'économie québécoise, la situation des finances publiques reste précaire. Le gouvernement éprouve de la difficulté à équilibrer son budget. De plus, le Québec fait face à des phénomènes qui risquent d'avoir des conséquences importantes sur son économie. Ainsi, la concurrence accrue de pays émergents, comme la Chine, l'appréciation du dollar canadien et plus récemment l'augmentation du prix du baril de pétrole sont de réelles menaces à la compétitivité de nos entreprises.

Nous dépensons plus qu'ailleurs...

Dépenses de programme des administrations provinciales, 2003-2004
(en dollars par habitant)

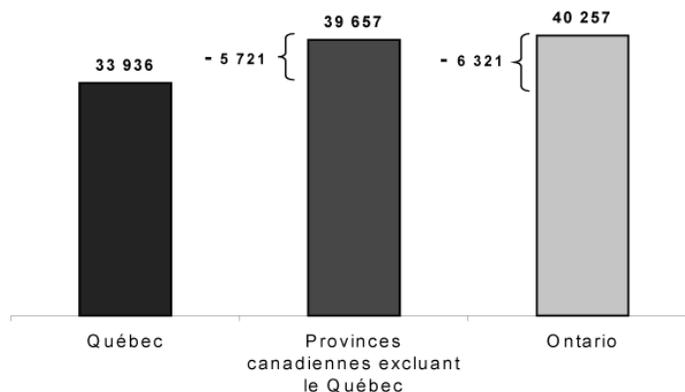


En 2003-2004, le gouvernement du Québec a dépensé en services publics l'équivalent de 6 357 \$ par habitant, soit 1 077 \$ de plus que l'Ontario.

Source : Ministère des Finances.

... alors que nous sommes moins riches

Produit intérieur brut, 2003
(en dollars par habitant)



En 2003, la richesse des Québécois, mesurée par le PIB par habitant, atteignait un peu moins de 34 000 \$, alors que celle des habitants de l'Ontario s'établissait à plus de 40 000 \$.

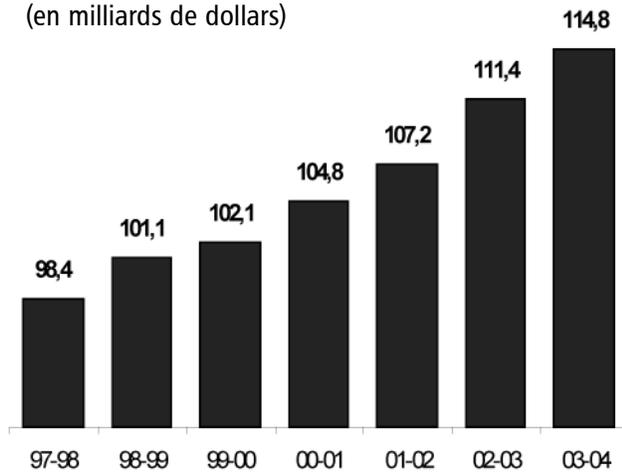
Source : Ministère des Finances.

5. Y compris les dépenses d'opération des organismes consolidés.



Notre dette ne cesse de s'alourdir

Évolution de la dette totale,
de 1997-1998 à 2003-2004
(en milliards de dollars)



Source : Ministère des Finances.

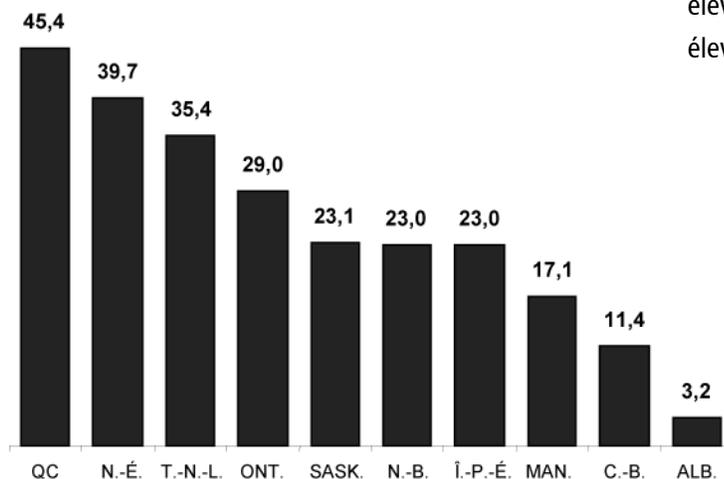
Au cours des dernières années, la dette publique n'a cessé de s'alourdir. Elle a augmenté de 16 milliards de dollars au cours des sept dernières années.

La dette continue de s'accroître en raison, notamment, des programmes d'immobilisation.

Le service de la dette est de 7 milliards de dollars, ce qui équivaut au budget de 12 ministères⁶.

Nous sommes les plus endettés du Canada

Dette totale des administrations provinciales
au 31 mars 2003
(en pourcentage du PIB)



Source : Ministère des Finances.

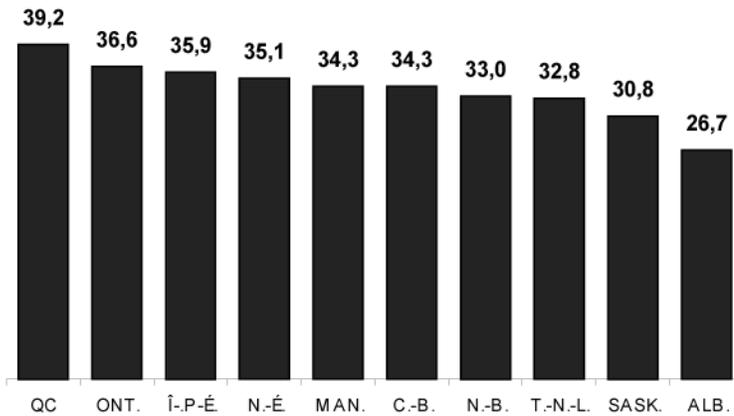
Au 31 mars 2003, la dette de l'État québécois représentait 45 % de son PIB, soit le taux le plus élevé du Canada, de 50 % plus élevé qu'en Ontario.

6. Transports, Sécurité publique, Développement économique et régional et Recherche, Agriculture, Pêcheries et Alimentation, Revenu, Justice, Culture et Communications, Ressources naturelles, Faune et Parcs, Relations avec les citoyens et Immigration, Environnement, Relations internationales et Travail.



C'est au Québec que le fardeau fiscal est le plus élevé

Recettes fiscales de l'ensemble des administrations publiques⁷, 2001
(données les plus récentes disponibles)

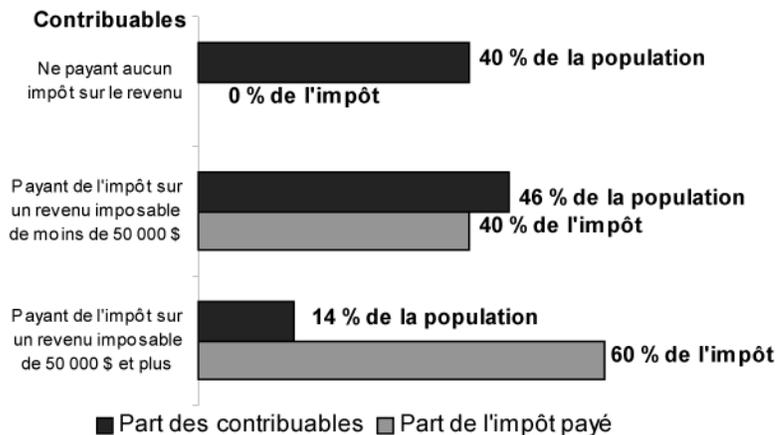


Source : Ministère des Finances.

Nous sommes les plus imposés du Canada. Le fardeau fiscal plus élevé des Québécois est attribuable en partie à la plus grande générosité de nos programmes.

Les impôts sont concentrés sur une partie seulement des contribuables

Répartition des contribuables en fonction de l'impôt à payer, 2001
(en pourcentage)



Source : Ministère des Finances.

Quarante p. cent (40 %) des Québécois ne paient aucun impôt sur le revenu des particuliers.

Quatorze p. cent (14 %) des Québécois, soient ceux qui ont un revenu imposable de plus de 50 000 \$, acquittent à eux seuls 60 % de l'impôt sur le revenu des particuliers.

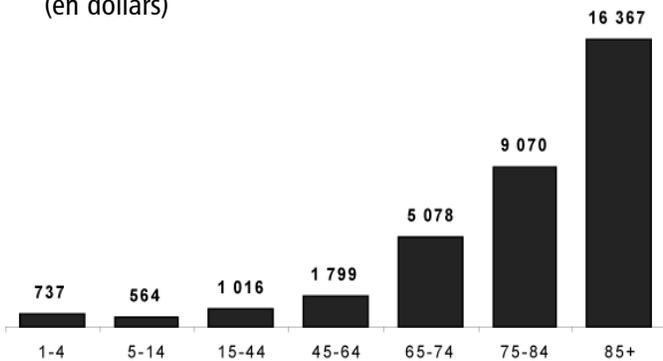
7. Y compris les recettes de l'administration fédérale et des administrations provinciales et locales.



LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES AGGRAVENT LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES ET DE L'ÉCONOMIE

Des appuis importants pour maintenir les personnes en santé

Dépenses moyennes de santé du gouvernement du Québec selon l'âge, 2001 (en dollars)



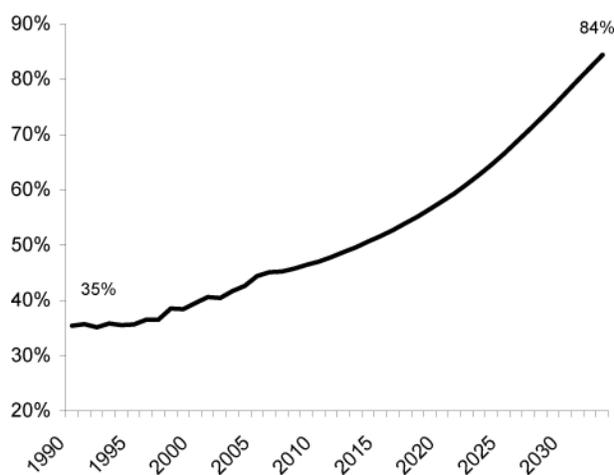
Source : Institut canadien d'information sur la santé.

Les gens vivent aujourd'hui plus longtemps, en meilleure santé et sont plus actifs.

Ces résultats s'expliquent par l'utilisation accrue de médicaments et des nouvelles technologies. Ces moyens auxquels on a recours entraînent cependant des dépenses importantes.

Le budget de la santé et des services sociaux représentera près de 85 % des dépenses de programme d'ici 30 ans, si la tendance actuelle se maintient

Dépenses de santé par rapport aux dépenses totales du gouvernement du Québec, de 1990-1991 à 2033-2034 (en pourcentage)



Source : Ministère des Finances.

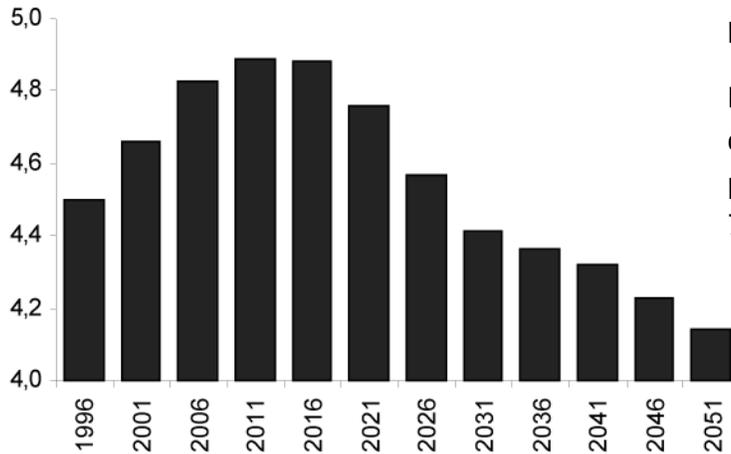
Si rien n'est fait pour limiter les dépenses de santé et des services sociaux et que l'on extrapole à long terme la tendance actuelle, le budget de la santé pourrait représenter près de 85 % des dépenses de programme du gouvernement d'ici 30 ans.

Cette situation signifierait donc que, pour maintenir le financement des soins de santé dans le contexte des changements démographiques actuel, le gouvernement serait amené à compresser substantiellement les autres dépenses de programme.



Une diminution de la population en âge de travailler

Projection de la population en âge de travailler
(de 20 à 64 ans), de 1996 à 2051
(en millions)

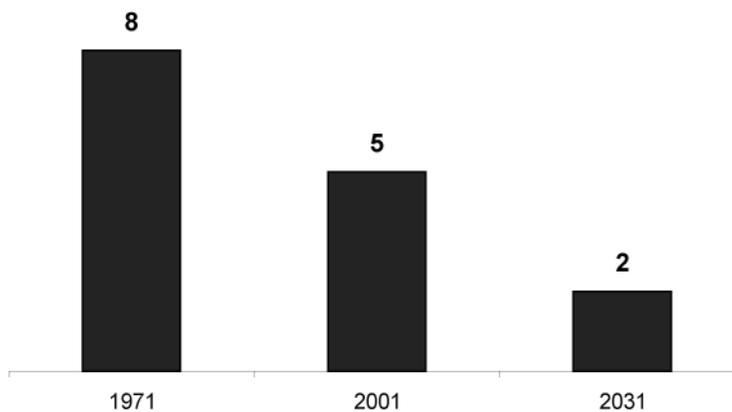


Source : Institut de la statistique du Québec.

Le choc démographique aura des conséquences importantes sur le marché du travail par la réduction du nombre de travailleurs potentiels.

Entre 2011 et 2051, la population québécoise des 20-64 ans pourrait diminuer de près de 750 000 individus.

Nombre de personnes en âge de travailler
(de 20 à 64 ans) en proportion du nombre de
personnes de 65 ans et plus, 1971, 2001 et 2031



Source : Institut de la statistique du Québec.

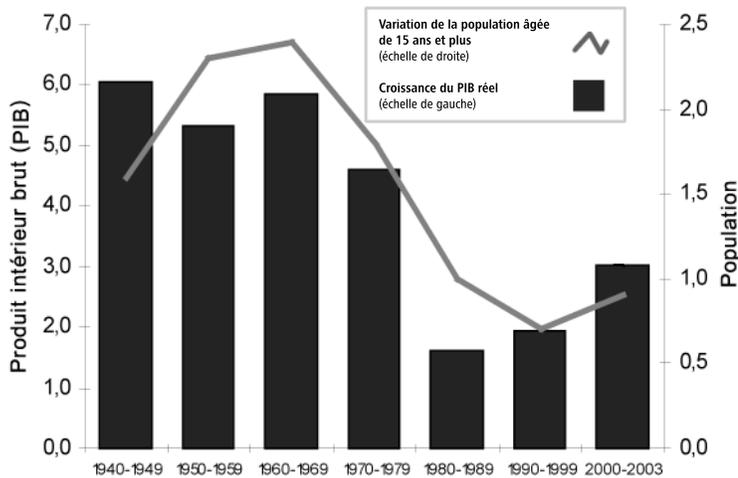
À l'heure actuelle, on compte près de cinq travailleurs pour une personne de 65 ans et plus.

Selon les projections, en 2030, cette proportion sera de deux pour un.



La croissance économique sera aussi affectée, puisqu'elle est fortement liée aux variations de la population en âge de travailler

Croissances économique et démographique
(moyenne annuelle en pourcentage)



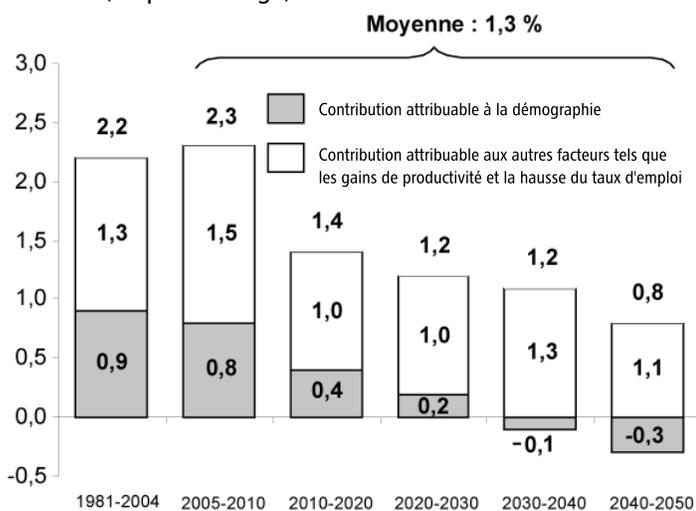
Source : Ministère des Finances.

L'expérience des dernières décennies illustre le lien étroit qui existe entre la croissance de la population en âge de travailler et la croissance du PIB réel québécois.

En effet, le ralentissement de la croissance de la population âgée de 15 ans et plus, à compter du début des années soixante, s'est accompagné d'un ralentissement similaire de la croissance du PIB réel québécois.

La croissance économique pourrait être réduite de moitié

Croissance annuelle du PIB réel
(en pourcentage)



Source : Ministère des Finances.

Si rien n'est fait pour modifier la tendance, la démographie pourrait contribuer de moins en moins à la croissance économique. À plus long terme, cette contribution pourrait même être négative.

Des actions devront être prises afin d'éviter cette situation.



6.4. Des pistes de réflexion pour les échanges du 13 octobre

Les données présentées dans le présent chapitre soulèvent des questions sur lesquelles chacun des participants est invité à réfléchir en prévision des échanges qui auront lieu sur les deux défis, les changements démographiques et l'état des finances publiques, tout au long de la journée du 13 octobre.

Afin de guider votre réflexion en préparation du forum national, nous vous soumettons quelques questions clés qui devraient vous guider dans l'établissement des constats sur les changements et la définition des principaux enjeux sur lesquels nous devons soit réfléchir, soit convenir d'une stratégie ou encore passer à l'action.

Les changements démographiques : un défi qui nous concerne tous

- Comment les changements démographiques affecteront-ils votre organisation et que ferez-vous pour y faire face ?
- Que pouvons-nous faire ensemble pour faciliter la vie des familles et leur permettre d'avoir le nombre d'enfants qu'elles désirent ?
- Que pouvons-nous faire ensemble pour améliorer l'accueil des immigrants afin de les retenir davantage, particulièrement en région ?
- Que pouvons-nous faire ensemble pour assurer la présence d'une main-d'œuvre suffisante et qualifiée partout au Québec ?
- Que pouvons-nous faire ensemble pour permettre aux aînés de contribuer davantage au développement de la société québécoise ?

Les finances publiques : un défi d'équité entre les générations

- Comment le Québec peut-il mieux profiter de ses avantages comparatifs (c.-à-d., son savoir, ses ressources naturelles, l'hydroélectricité, ses industries de pointe, etc.) pour favoriser la création de la richesse ?
- Que pouvons-nous faire ensemble pour assurer la pérennité des services publics, notamment en matière de santé, face aux pressions qu'engendrent les deux grands défis ?
- Comment assurer une meilleure complémentarité des trois réseaux de l'éducation, afin de maintenir des points de service dans toutes les régions du Québec, et assurer la qualité et l'accessibilité des services éducatifs sur l'ensemble du territoire ?



7. DÉROULEMENT

7.1. L'animation

Bien que placées sous la présidence du premier ministre du Québec, monsieur Jean Charest, les séances de travail seront dirigées par un animateur, M^e Pierre-Jacques Roy. Dans l'exercice de ses fonctions, l'animateur gèrera les discussions en fonction du temps préalablement attribué à chaque participant.

7.2. Les règles de fonctionnement

La table des délibérations comprendra quelque 80 sièges (le premier ministre, les coprésidents des forums en région, les leaders nationaux, les élus, l'animateur et les personnes qui l'assistent). Toutes ces personnes formeront une table ronde autour du premier ministre à chaque séance de travail. Les personnes-ressources (accompagnateurs) seront en retrait de la table.

Seuls les participants invités seront autorisés à siéger à la table des délibérations.

Cinq (5) séances de travail auront lieu au cours du forum. La durée de chaque séance est présentée dans le tableau ci-après :

Date	Séance de travail	Durée (min)
12 octobre (soirée)	Un Québec à préserver pour toutes les générations	140
13 octobre (av.-midi)	Les changements démographiques : un défi qui nous concerne tous	220
13 octobre (apr.-midi)	Un nouvel équilibre des finances publiques : une question d'équité	220
13 octobre (soirée)	Les enjeux incontournables	120
14 octobre (av.-midi)	Des enjeux incontournables pour tous	215



Aucun changement à l'horaire ne sera autorisé, à moins de circonstances exceptionnelles.

S'il y a lieu, l'animateur précisera, au début des travaux, les modifications apportées aux temps alloués aux séances de travail.

Toutes les séances de travail seront ouvertes à la presse, à l'exception de la séance de travail du 13 octobre en soirée, qui est à huis clos.

Si les parties en conviennent, d'autres séances à huis clos pourront être décrétées. Lors des séances à huis clos, seuls les participants ainsi que les personnes-ressources désignées demeureront dans la salle des délibérations. Les règles de fonctionnement seront alors précisées par l'animateur.

7.3. La gestion du temps de discussion

Chaque séance de travail sera dirigée par l'animateur.

Le temps de parole accordé (en minutes) à chaque participant, au moment des tours de table, est présenté dans le tableau ci-après :

Date	Séance de travail	Durée (min)
12 octobre (soirée)	Un Québec à préserver pour toutes les générations	2
13 octobre (av.-midi)	Les changements démographiques : un défi qui nous concerne tous	3
13 octobre (apr.-midi)	Un nouvel équilibre des finances publiques : une question d'équité	3
13 octobre (soirée)	Les enjeux incontournables	2
14 octobre (av.-midi)	Des enjeux incontournables pour tous	2

Le premier ministre aura un droit de parole privilégié en tout temps.

Le premier ministre réservera aux coprésidents des forums en région et aux membres du gouvernement une portion du temps de parole global à chaque séance de travail.



Les cinq présidents des CRÉ assis à la table auront un temps de parole regroupé à chaque séance de travail, soit, par exemple, un total de 10 minutes au cours de la première séance de travail.

Les syndicats et les organisations patronales ont également demandé de regrouper leur temps de parole sur cette même base.

Sur demande, les autres organisations nationales pourront se prévaloir de regroupements de temps de parole. Cependant, ces regroupements devront être préalablement autorisés. Une demande à cet effet devra être reçue par le Secrétariat des forums au plus tard le 8 octobre 2004. Aucune autre forme de regroupement de temps de parole ne sera permise au cours du forum.

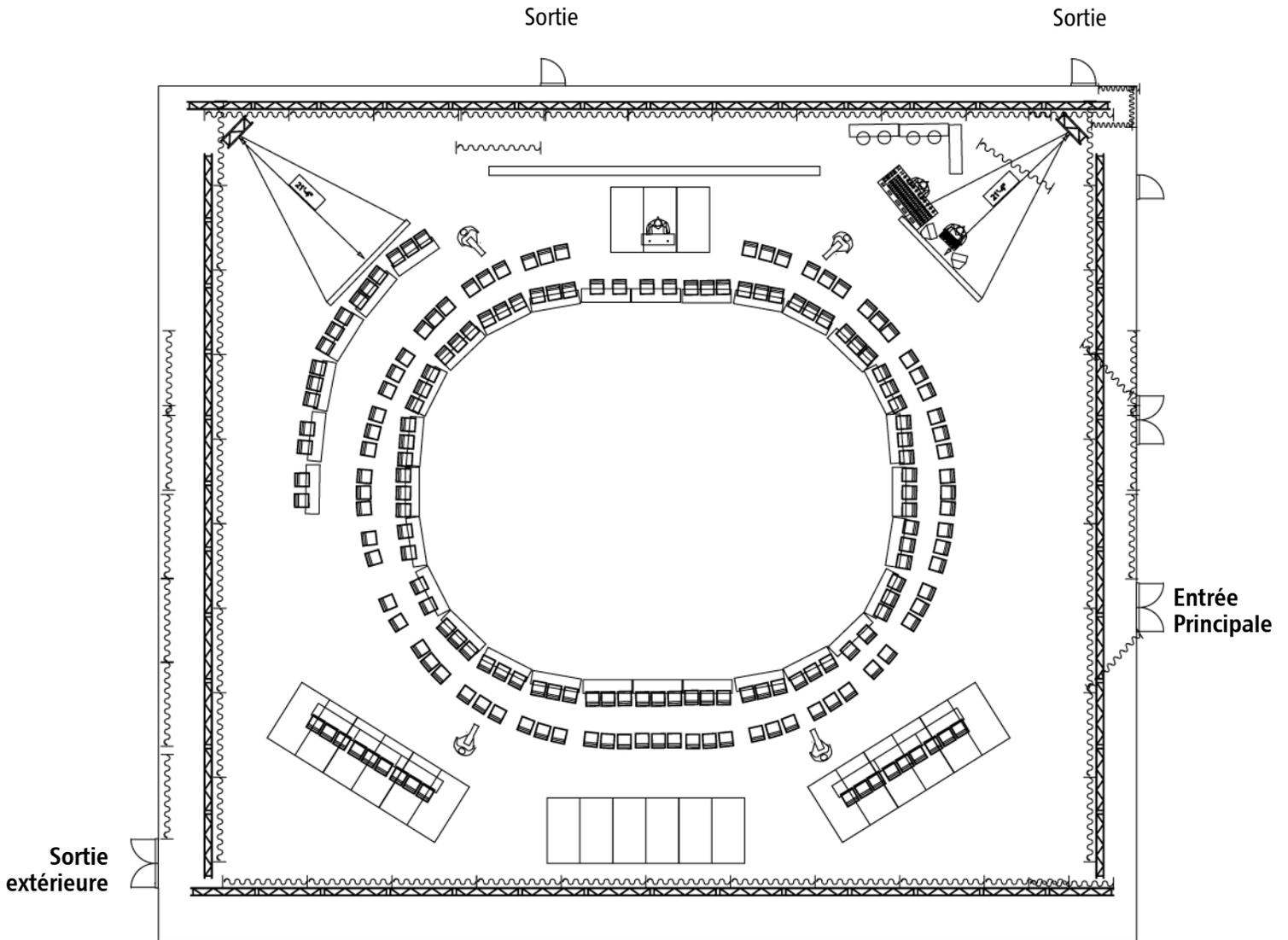
L'animateur accordera les droits de parole selon l'ordre des demandes, jusqu'à concurrence du temps préattribué à chaque participant ou regroupement de participants.

L'animateur sera autorisé à interrompre une intervention qui se prolonge indûment.

Les autres règles relatives à la gestion du temps de parole seront précisées aux participants à l'ouverture des travaux.



7.4. Le plan de la salle des délibérations





8. LOGISTIQUE

8.1. Le lieu du Forum des générations

Toutes les activités liées au forum se tiendront au :

Campus Notre-Dame-de-Foy
5000, rue Clément-Lockquell
Saint-Augustin-de-Desmaures

Les délibérations se dérouleront dans le gymnase du pavillon central.

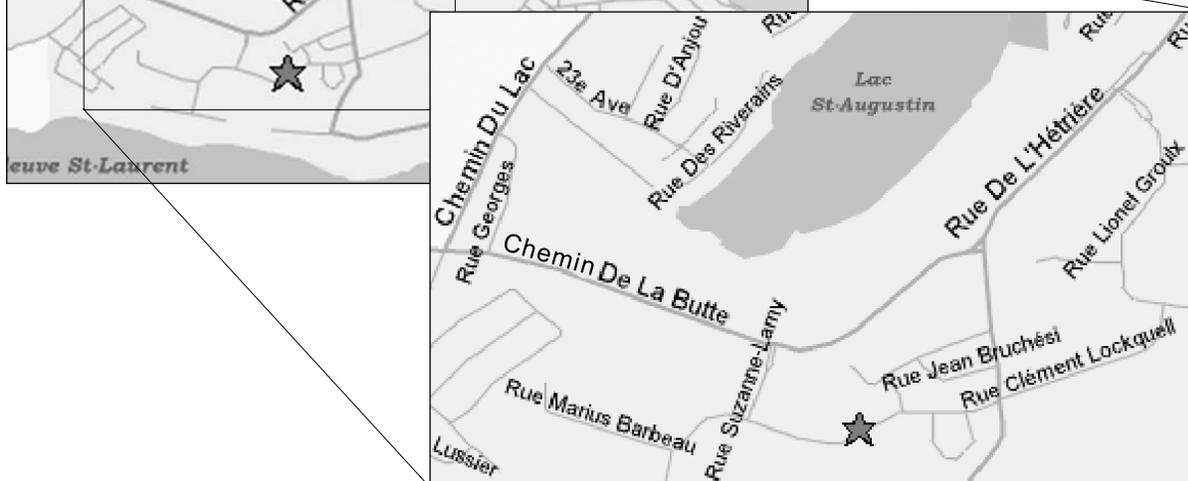
8.2. Le plan de localisation



Pour vous y rendre :

Le campus est à 30 minutes du centre-ville de Québec

- Sortie 300, autoroute 40, direction chemin du Lac
- À gauche sur chemin de la Butte
- À droite sur Suzanne-Lamy
- À gauche sur Clément-Lockquell





8.3. L'inscription

Le forum, d'une durée de trois jours, se tiendra les 12, 13 et 14 octobre 2004. L'inscription des participants se fera sur les lieux mêmes du forum, le 12 octobre, à compter de 14 h.

8.4. L'hébergement

Chaque personne assumera ses frais d'hébergement et de séjour.

8.5. Le transport

Il n'y aura pas de service de transport des participants au forum. Le stationnement est gratuit au Campus Notre-Dame-de-Foy.

8.6. Les repas

Des repas seront servis sur place, le midi et le soir du 13 octobre.

Des pauses-café seront prévues en avant-midi et en après-midi, les jours d'activité du forum. Nous vous invitons à déjeuner à l'hôtel ou au restaurant le matin, car il n'y aura pas de service de restauration sur place.

8.7. Les services offerts sur place

- **Secrétariat**

Le Secrétariat du forum offrira des services de dépannage, de dactylographie, de photocopie et de télécopie pour les besoins liés aux séances de travail.

- **Messages téléphoniques**

Toute personne désirant laisser un message pourra le faire au Secrétariat du forum. Le numéro de téléphone et le numéro de télécopieur du Secrétariat vous seront communiqués à l'accueil. Aucun appel ne sera acheminé dans la salle des délibérations. Les messages seront affichés à l'accueil.

- **Salles de réunion**

Un nombre limité de salles de réunion seront disponibles sur les lieux du forum. Pour une réservation, veuillez vous adresser au Secrétariat des forums.

- **Dépôt de documents**

Tout participant (voir en annexe) qui veut déposer un document en relation avec le forum le fera auprès du Secrétariat des forums qui le déposera, après approbation, à l'endroit prévu à cet effet.



9. MÉDIAS

9.1. Les salles réservées aux médias

Les médias disposeront d'un secrétariat et d'une salle de presse. Seuls les représentants des médias dûment accrédités auront accès à ces salles.

Les points de presse et conférences de presse auront lieu dans les salles prévues à cette fin.

Une section de la salle des délibérations sera réservée aux médias au cours des séances publiques.

9.2. La circulation des journalistes et de l'information

Les participants intéressés à déposer un communiqué pourront le remettre au personnel responsable de la salle de presse, qui en assurera la distribution auprès des médias. Seuls les communiqués se rapportant au forum national seront distribués.

Au début des séances de travail, les médias pourront circuler dans la salle des délibérations pour prendre des photos (*photo up*). Ils seront invités, par la suite, à regagner les endroits qui leur sont réservés. Lors de séances à huis clos, les médias seront priés de quitter les salles de délibération.

9.3. Les rencontres avec les médias

Les participants désireux de rencontrer les médias pourront le faire, à la condition de s'être préalablement inscrits auprès des responsables de la salle de presse.



10. SECRÉTARIAT DES FORUMS

Un bureau a été mis sur pied afin d'assurer la coordination et la réalisation des activités liées au forum national, soit : le déroulement de l'événement, le secrétariat et l'inscription, les relations avec les partenaires, les communications et la logistique. Le Secrétariat a également pour mandat de fournir à tous les invités et aux membres de la presse l'information publique et utile à la participation au forum national.

Coordonnées :

Secrétariat des forums

800, place d'Youville

18^e étage, bureau 18.01

Québec (Québec) G1R 3P4

Téléphone : (418) 528-6313

Télécopieur : (418) 528-6173

Durant l'événement, les participants pourront communiquer avec l'équipe du Secrétariat des forums.

(Le numéro de téléphone et le numéro de télécopieur du Secrétariat des forums vous seront remis à l'accueil.)



Cadieux, Jean-Paul	Association des hôpitaux du Québec
Carbonneau, Claudette	Confédération des syndicats nationaux
Carmel, Eric Norman	Table de concertation des forums jeunesse régionaux
Caron, André	Fédération des commissions scolaires du Québec
Carrier, Jocelyn	Associations touristiques régionales associées du Québec
Chevrette, Guy	Association des centres locaux de développement du Québec
Coallier, Jean-Claude	Association des universités du troisième âge francophones en Amérique
Coignaud, René	Environnement jeunesse
Côté, Raymond	Sports-Québec
D'Amours, Alban	Mouvement des caisses Desjardins
Desjardins, Richard	Le Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec
Desrosiers, Gyslaine	Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
Dontigny, André	Association de santé publique du Québec
Dumesnil, Jean-Marie	Regroupement provincial des comités d'usagers
Fahey, Richard	Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
Fortin, Pierre	Économiste – UQAM
Giguère, Rita	Conseils régionaux de la culture
Hémond, Michel	Association des manufacturiers et exportateurs du Québec
Johnson, Daniel	Conseil de McCarthy Tétrault
L'Allier, Jean-Paul	Maire de Québec
Lacroix, Robert	Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec
Lamontagne, Yves	Collège des médecins du Québec
Leclerc, Michel	Centre R.I.R.E. 2000



Lessard, Guy	Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec
Massé, Henri	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
Massicotte, François	Regroupement des jeunes gens d'affaires du Québec
Ménard, Jacques	Président de BMO Nesbitt Burns
Miron, Diane	Fédération des comités de parents du Québec
Murphy, Martin	Québec Community Groups Network
Obas, Michel-Gary	Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville
Parent, Réjean	Centrale des syndicats du Québec
Pellerin, Laurent	Union des producteurs agricoles
Picard, Ghislain	Assemblée des premières nations du Québec et du Labrador
Potter, Alex G.	Association des CLSC et des CHSLD du Québec
Proulx, Jacques	Solidarité rurale du Québec
Reeves, Gino	Place aux jeunes du Québec
Rousseau, Henri-Paul	Caisse de dépôt et placement du Québec
Rousseau, Lise	Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec
Salembier, Henri	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées
Tabachnick, Marcus	Association des commissions scolaires anglophones du Québec
Taillon, Gilles	Conseil du patronat du Québec
Tremblay, Gérald	Maire de Montréal
Tremblay, Michel	Union des municipalités du Québec
Vaudreuil, François	Centrale des syndicats démocratiques du Québec



Élus du gouvernement

Jérôme-Forget, Monique	Conseil du trésor
Séguin, Yves	Finances
Couillard, Philippe	Santé et Services sociaux
Reid, Pierre	Éducation
Audet, Michel	Développement économique et régional et Recherche
Fournier, Jean-Marc	Affaires municipales, Sport et Loisir
Béchar, Claude	Emploi, Solidarité sociale et Famille
Mulcair, Thomas J.	Environnement
Courchesne, Michelle	Relations avec les citoyens et Immigration
Normandeau, Nathalie	Développement régional et Tourisme
Théberge, Carole	Famille

Partis de l'opposition

Landry, Bernard	Chef de l'opposition officielle
À venir	Député de l'opposition officielle
À venir	Député de l'opposition officielle
Dumont, Mario	Chef de l'Action démocratique du Québec



Présidents des CRÉ⁸

Lagacé, Michel	CRÉ-Bas-Saint-Laurent	01
Généreux, Bernard	CRÉ-Saguenay–Lac Saint-Jean	02
Fortin, Jean	CRÉ-Capitale-Nationale	03
Landry, André	CRÉ-Mauricie	04
Nicolet, Roger	CRÉ-Estrie	05
Bossé, Georges	CRÉ-Montréal	06
Carrière, Marc	CRÉ-Outaouais	07
Matte, Jean-Maurice	CRÉ-Abitibi-Témiscamingue	08
Di Piazza, Ivo	CRÉ-Côte-Nord	09
Adams, Johnny N.	CRÉ-Nord-du-Québec	10
Bubar, Donald	CRÉ-Nord-du-Québec	10
Moses, Ted	CRÉ-Nord-du-Québec	10
Berger, Bertrand	CRÉ-Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	11
Pelletier, Jacques	CRÉ-Chaudière-Appalaches	12
Vaillancourt, Gilles	CRÉ-Laval	13
Marcotte, Richard	CRÉ-Lanaudière	14
Poirier, Robert	CRÉ-Laurentides	15
Fauteux, Arthur	CRÉ-Montérégie Est	16
Nicole, Fontaine	CRÉ-Montérégie Longueuil	16
Pavone, Sergio	CRÉ-Montérégie Ouest	16
Richard, Maurice	CRÉ-Centre du Québec	17

8. Les présidents des CRÉ occuperont en alternance les cinq sièges qui leur seront attribués à la table des délibérations.